

PROJET DE LOI APPROUVE PAR LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 19 JOMADA II 1431 (3 JUIN 2010)
ET DEVANT ETRE EXAMINE PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

*

- ♦ **Projet de loi n° 20-10 modifiant et complétant la loi n° 15-02 relative aux ports et portant création de l'agence nationale des ports et de la société d'exploitation des ports.**

**PROJET DE LOI AJOURNE PAR LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 19 JOMADA II 1431 (3 JUIN 2010)**

- **Projet de loi n° 17-10 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-93-61 du 22 rabii I 1414 (10 septembre 1993) instituant les agences urbaines.**

Désignation d'une commission interministérielle composée des représentants des ministères chargés de l'intérieur, des finances, de l'habitat et du secrétariat général du gouvernement, en vue d'examiner les observations soulevées par quelques ministres.